



Communiqué de presse – 12 décembre 2025

Rapport de la cour des comptes sur les heures d'enseignement perdues au collège : 1 h sur 10 de perdue !

La FCPE prend acte et exprime sa satisfaction de voir la situation dénoncée depuis des années, reprise noir sur blanc dans un rapport qui fera date. Un rapport auquel notre fédération nationale a contribué pour éclairer son élaboration lors d'auditions nationales, de rencontres en régions et en communiquant la base de données de la plateforme ouyapascours.fr renseignée depuis plus de 10 ans par des parents volontaires et en colère. Ce rapport servira de référence et le gouvernement en est comptable.

Avec quasiment 1h sur 10 de perdue au collège, le rapport rappelle à l'État son devoir d'organiser le service public d'éducation pour dispenser les heures de cours obligatoires dues aux élèves par matière et par niveau. Une évidence qu'il était nécessaire de rappeler et qui soutient nos luttes locales comme nationales de longue date.

Avec 10 millions d'heures perdues au collège chaque année, la photographie des causes des absences d'enseignants non remplacés est confirmée et souligne que les établissements situés en zone d'éducation prioritaire sont à nouveaux les plus mal lotis. Les élèves qui préparent le brevet des collèges sont également très pénalisés dans leurs apprentissages. L'égalité des chances est une nouvelle fois un mirage dans ces établissements. Cela n'est pas acceptable !

Nous retenons qu'une meilleure gestion informatique des ressources humaines pourrait permettre de réduire ce gâchis national dans nombre de rectorats qui improvisent des solutions qui visiblement ne sont pas toujours efficientes. Faire un tel constat à l'heure de l'intelligence artificielle est pour nous sidérant.

Ce rapport indique que la baisse démographique (- 25% d'élèves en 2034) est une opportunité pour mieux organiser le service public et pourvoir au remplacement des enseignants absents. Nous le demandons depuis des années et prendrons toute notre part aux travaux à venir annoncés par le ministre de l'Éducation nationale. Si le rapport propose des pistes d'amélioration pour mieux informer les parents, notre fédération demande surtout que l'on sorte de la gestion de la pénurie et que l'État mette en œuvre des solutions immédiates et de long terme pour solutionner ce problème qui porte atteinte au droit à la scolarité des élèves et à l'égalité des chances.

La FCPE appelle tous les parents de l'école publique à déclarer les heures perdues de leurs enfants de l'école au lycée sur ouyapascours.fr

Contact presse :

Laurence Guillermou : 06 82 81 40 82 / fcpecom@fcpe.asso.fr